

LISTE DU MATÉRIEL À PRÉVOIR PAR LE CANDIDAT

DÉSIGNATION	QUANTITÉ
Crayon fin ou porte-mine 0,5 mm	1
Craie industrielle	1
Mètre	1
Réglet	1
Équerre	1
Trusquin	1
Ciseaux à bois 8/15/25 ou 30	1,1 et 1
Râpe	1
Maillet	1
Tournevis plat et cruciforme PZ1 et PZ2	1 et 1
Porte embout	1
Embouts PZ1 et PZ2	1 et 1
Cale à poncer	1
Presses et/ou serre joints 200 mm	2
Chiffons	2
Mèches à bois Diam 3,4 et 5 mm	1,1 et 1
Fraisoir ou embout à fraiser	1
Tenue de travail	1
Paire de chaussures de sécurité	1
Casque antibruit	1
Paire de tenailles	1
Pinceau plat pour collage (20 mm)	1
Lime à stratifié	1

Le candidat peut se voir refuser l'accès de l'atelier en cas de manquement aux règles d'hygiène et de sécurité (tenue complète : à la bonne taille et propre exigées - pas de vue sur les sous-vêtements).

ÉQUIPEMENTS TOLÉRÉS

Vous êtes autorisé à apporter :

- matériels électroportatifs et batteries en conformité (câbles électriques en parfait état)
- serre-joints et/ou presses rapides
- la caisse à outils peut être étoffée avec du matériel manuel

CAP Menuisier Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement	Session 2020	Page 1/1
Épreuve : EP2 – Fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement	Durée : 14h00	Coef : 8